

LES INSTANCES LIÉES A LA « PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'APPRENTISSAGE »



Des instances pour le pilotage, la coordination et l'animation de la professionnalisation des acteurs de l'apprentissage sont mises en place par la Région, en partenariat avec le Rectorat - SAIA (Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage) et l'ensemble des partenaires concernés.

LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Son rôle

Ses principales missions sont les suivantes :

- fixer les orientations politiques et pédagogiques du dispositif (« le cahier des charges régional »),
- assurer le suivi et l'évaluation du programme régional de formation.



Sa composition

Le COPIL est présidé par Monsieur André MARTIN, Vice-Président, délégué Formation professionnelle de la commission « Emploi, Apprentissage, Formation professionnelle et Insertion », de la Région.

Il est composé :

- de représentants du **Rectorat (SAIA)**,
- de représentants de la **Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire (DRAAF)**,
- d'un représentant de l'**AGEFIPH**,
- de représentants de l'**Association Régionale des Directeurs de CFA (ARDIR)**,
- de représentants salariés des **organisations syndicales représentantes des personnels de CFA**,
- d'agents régionaux de la **Direction de l'Apprentissage de la Région**.

Deux membres du Comité Technique de Suivi sont invités à participer à ce comité de pilotage.

Son organisation

Les réunions du COPIL se déroulent **2 voire 3 fois dans l'année** en fonction des ordres du jour, dans les locaux de l'Hôtel de Région à Nantes, sur une demi-journée.



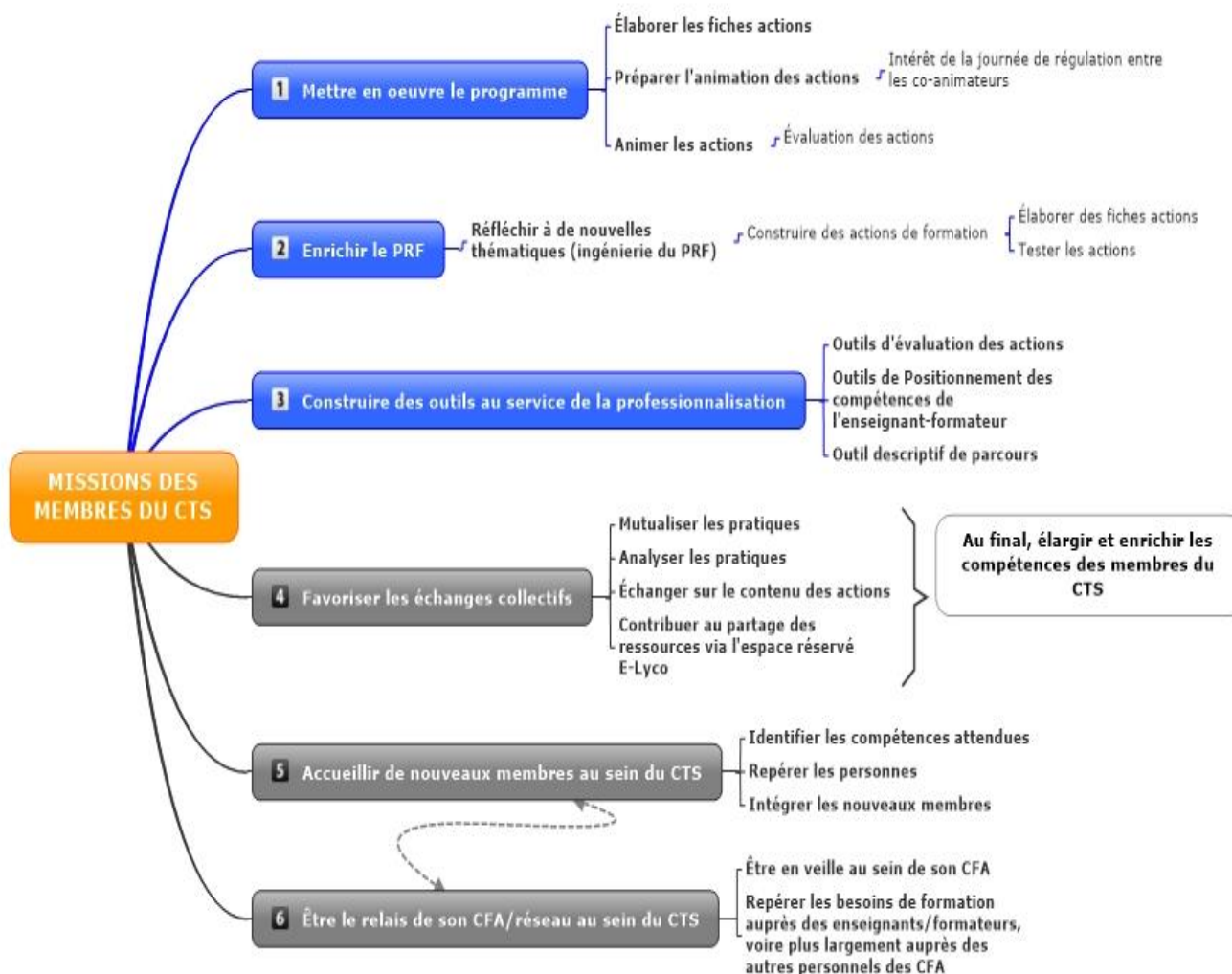
LE COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI (CTS)

Le Comité Technique de Suivi, mis en place en 2011, fait suite au Groupe Ressources Régional qui lui préexistait.

Son rôle

Le Comité Technique de Suivi (CTS) est une **instance « de travail »** ayant notamment pour mission d'animer certaines des actions du programme régional de formation, d'assurer l'ingénierie de formation et la veille pédagogique (validation des contenus), d'identifier et d'intégrer les nouvelles personnes ressources, de faire des propositions d'évolution et d'enrichissement du programme, de construire des outils au service de la professionnalisation des acteurs de l'apprentissage.

Les missions confiées au CTS sont déclinées dans le schéma suivant :



Sa composition

Le CTS est animé par le **SAIA et la Région des Pays de la Loire (Direction de l'Apprentissage)**. Il est composé de représentants des CFA (principalement des responsables pédagogiques et des enseignants/formateurs expérimentés) qui sont issus des différents réseaux présents en région des Pays de la Loire (Chambres consulaires – Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers, BTP, MFR, agriculture, Education Nationale, CFA du Supérieur, CFA mono-professionnels).

Pour l'année scolaire 2017-2018, la composition du CTS est la suivante :

- **Chantal ABOUDEINE**, *Directrice* - **CFA Grafipolis**
- **Sabrina ALIX**, *Formatrice* - **CFA Pôle formation des industries technologiques - AFPI Pays de la Loire - Site Le Mans**
- **Nathalie ATTIMON**, *Formatrice* - **BTP CFA Loire Atlantique**
- **Yves BLIN**, *Chargé de l'Inspection de l'Apprentissage* - **DRAAF, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Pays de la Loire**
- **Nelly BREGEON**, *Responsable département agro-alimentaire/coordinatrice ingénieur apprentissage* - **CFA du lycée Nantes Terre Atlantique, Jules Rieffel**
- **Fabienne COSTA**, *Formatrice en pédagogie* - **CFA de la CCI Le Mans Sarthe**
- **Isabelle DENOUEIX**, *Responsable pédagogique* - **CFA de la CCI Le Mans Sarthe**
- **Magali FAVREAU-MALHERBE**, *Enseignante et chargée de mission* - **CFA ESFORA-CMA 85**
- **Julien GARNAVAULT**, *Coordonnateur pédagogique* - **CFA de la MFR 49/72**
- **Stéphanie HAMEON**, *Responsable ingénierie de formation* - **CFA La Joliverie**
- **Estelle MARSAT**, *Responsable pédagogique* - **CFA des Villes de la Mayenne**
- **Sébastien MARSAT**, *Responsable pédagogique* - **CFA de la CMA 53**
- **Laure MARTINS**, *Responsable section esthétique* - **CFA Coiffure et Esthétique 44**
- **Yvan MONFA**, *Directeur adjoint chargé de la pédagogie* - **BTP CFA Loire Atlantique**
- **Patricia PICHEREAU**, *Coordonnatrice pédagogique* - **CFA EN 85 La Roche sur Yon**

Animation du CTS :

Denis HOVER, *Coordonnateur du SAIA*, Régine COSTE, *Inspectrice Education Nationale* - SAIA, Séverine SAINT-JALMES, *Chargée de programmes* - Région / Direction de l'Apprentissage

Son organisation

Il se réunit **3 fois par an**. Les réunions du CTS se déroulent sur l'ensemble du territoire ligérien dans les CFA. Elles se tiennent sur la journée entière.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI (CTS) « THEMATIQUE »

Deux autres comités thématiques sont également mis en place par la Région, en partenariat avec le SAIA et deux autres partenaires :

- le CTS « ES&ST » (Enseignement de la Santé et de la Sécurité au Travail) avec la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail),
- le CTS « Handicap » avec l'AGEFIPH (association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées).

Ces comités se réunissent une à deux fois dans l'année en fonction des sujets à l'ordre du jour (bilan des actions de l'année n, définition des besoins et élaboration des actions pour l'année n+1, sujet spécifique, ...).



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

